

Etudier en Hainaut!

CHARTRE D'UTILISATION

PAGES FACEBOOK OFFICIELLE DES ÉCOLES

(AOÛT 2021_V03)



SOMMAIRE

ECOLE FONDAMENTALE PROVINCIALE D'APPLICATION DE MORLANWELZ	4
ATHÉNÉE PROVINCIAL MIXTE WAROCQUÉ - MORLANWELZ	7
ATHÉNÉE PROVINCIAL MIXTE WAROCQUÉ - CHAPELLE - MARIEMONT	10
ATHÉNÉE PROVINCIAL LA LOUVIÈRE - TIVOLI	13
ATHÉNÉE PROVINCIAL LA LOUVIÈRE - ARTS ET MÉTIERS	16
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LÉON HUREZ	19
INSTITUT PROVINCIAL DE NURSING DU CENTRE	22
LYCÉE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES SOIGNIES - ECAUSSINES	25
INSTITUT PROVINCIAL CHARLES DELIÈGE	28
CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL (CENTRE)	31
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE	34
INSTITUT PROVINCIAL JEAN JAURÈS	37
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL - LA SAMARITAINE	40
CEFA PROVINCIAL DE CHARLEROI	43
ATHÉNÉE PROVINCIAL JEAN D'AVESNES	46
ACADÉMIE PROVINCIALE DES MÉTIERS	49
ECOLE DU FUTUR	52
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL PROVINCIAL	55
LYCÉE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU HAINAUT	58
LYCÉE PROVINCIAL HORNU - COLFONTAINE	61
CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL (MONS)	64
CENTRE D'EXCELLENCE DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE	67
LES MÉTIERS DU CHEVAL	70
LES JARDINS FLEURIS	73
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ATH	76
ATHÉNÉE PROVINCIAL LEUZE-EN-HAINAUT	79
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TOURNAI	82
IESPP - INSTITUT PROVINCIAL PARAMÉDICAL	85
CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL - WALLONIE PICARDE	88
CENTRE DE TECHNOLOGIE AVANCÉE - LEUZE EN HAINAUT	91
INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET MÉTIERS DU CENTRE	94
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	97
INSTITUT TECHNIQUE ET AGRICOLE DE LA PROVINCE DE HAINAUT	100
ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (ECAUSSINES)	103
IETC PS	106
L'INSTITUT PROVINCIAL LISE THIRY (IPSMA PS)	109
INSTITUT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL DE PROMOTION SOCIALE DE LA PROVINCE DE HAINAUT	112
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE DE PROMOTION SOCIALE	115
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE PROMOTION SOCIALE	118
COURS DES MÉTIERS D'ART DU HAINAUT	121
PROMSOC MONS-BORINAGE - SECONDAIRE	124
PROMSOC SUPÉRIEUR MONS-BORINAGE	127
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	130
CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE D'ETUDIER EN HAINAUT	133
FORMAT 21	136
CMP HOUDENG	138
ESPACE FORMATIONS PONT-À-CELLES	141

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ECOLE FONDAMENTALE PROVINCIALE D'APPLICATION DE MORLANWELZ

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Ecole fondamentale provinciale d'Application de Morlanwelz et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ecole-fondamentale-dapplication-de-morlanwelz/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204228896010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut et de son enseignement est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ATHÉNÉE PROVINCIAL MIXTE WAROCQUÉ - MORLANWELZ

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Athénée provincial mixte Warocqué - Morlanwelz et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et atheneeprovinciamorlanwelz@ecoles.cfwb.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > atheneeprovinciamorlanwelz@ecoles.cfwb.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ATHÉNÉE PROVINCIAL MIXTE WAROCQUÉ - CHAPELLE - MARIEMONT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Athénée provincial mixte Warocqué - Chapelle - Mariemont et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ath%C3%A9nisme-provincial-morlanwelz-mariemont-chapelle/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseignement/10157204272266010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ATHÉNÉE PROVINCIAL LA LOUVIÈRE -TIVOLI

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Athénée provincial La Louvière -Tivoli et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-arts-m%C3%A9tiers-la-louvi%C3%A8re/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157204287186010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ATHÉNÉE PROVINCIAL LA LOUVIÈRE - ARTS ET MÉTIERS

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Athénée provincial La Louvière - Arts et métiers et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ath%C3%A9n%C3%A9e-provincial-de-la-louvi%C3%A8re/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseignement/10157204302931010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LÉON HUREZ

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut provincial d'Enseignement Secondaire Léon Hurez et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipes-l%C3%A9on-hurez/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204320161010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secretariat.ipesh@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secretariat.ipesh@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE L'INSTITUT PROVINCIAL DE NURSING DU CENTRE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut provincial de Nursing du Centre et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipnc-la-louvi%C3%A8re-manage/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204324196010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et celine.morelli@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > celine.morelli@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LYCÉE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES SOIGNIES - ECAUSSINES

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Lycée des sciences et des technologies Soignies - Ecaussines et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-lpst-soignies-ecaussinnes-politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204331506010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL CHARLES DELIÈGE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut provincial Charles Delière et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services μ

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-institut-provincial-charles-deli%C3%A8ge/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204339646010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et Non disponible avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > Non disponible

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL (CENTRE)

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CEFA de l'enseignement provincial (CENTRE) et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-cefa-provincial-du-centre/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157204345206010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et Non disponible avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > Non disponible

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut Provincial d'Enseignement Technique Secondaire et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-iets/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204351186010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et info.iets@eduhainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > info.iets@eduhainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL JEAN JAURÈS

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut provincial Jean Jaurès et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-institut-jean-jaur%C3%A8s/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157204358901010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et info.ijj@eduhainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > info.ijj@eduhainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL - LA SAMARITAINE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - La Samaritaine et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-la-samaritaine/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157204636601010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et info.sama@eduhainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > info.sama@eduhainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CEFA PROVINCIAL DE CHARLEROI

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CEFA provincial de Charleroi et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-cefa-provincial-de-charleroi/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157204646261010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ATHÉNÉE PROVINCIAL JEAN D'AVESNES

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Athénée Provincial Jean d'Avesnes et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ath%C3%A9nisme-provincial-jean-davesnes/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157204669341010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et apja.mons@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > apja.mons@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE L'ACADÉMIE PROVINCIALE DES MÉTIERS

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Académie Provinciale des Métiers et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

Droits et devoirs des utilisateurs

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-acad%C3%A9mie-provinciale-des-m%C3%A9tiers-de-mons/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157204674761010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secretariat.apm@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secretariat.apm@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ECOLE DU FUTUR

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Ecole du Futur et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ecole-du-futur/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseignement/10157204691496010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ecoledufutur.mons@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ecoledufutur.mons@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL PROVINCIAL

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Institut d'Enseignement Secondaire Paramédical Provincial et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-iespp-mons/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157206492601010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et iespp.mons@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > iespp.mons@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LYCÉE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur LYCÉE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-lpeth/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206496781010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et eth.secretariat@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > eth.secretariat@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LYCÉE PROVINCIAL HORNU - COLFONTAINE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur LYCÉE PROVINCIAL HORNU - COLFONTAINE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-lyc%C3%A9-provincial-hornu-colfontaine/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206502376010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL (MONS)

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL (MONS) et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-cefa-provincial-de-mons/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseignement/10157206657901010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CENTRE D'EXCELLENCE DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CENTRE D'EXCELLENCE DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/centre-dexcellence-des-m%C3%A9tiers-de-lh%C3%BAtellerie-saint-ghislain/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206664166010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et Non disponible avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > Non disponible

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LES MÉTIERS DU CHEVAL

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur LES MÉTIERS DU CHEVAL et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-centre-provincial-les-m%C3%A9tiers-du-cheval/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157206672816010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE LES JARDINS FLEURIS

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur LES JARDINS FLEURIS et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-les-jardins-fleuris/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206677041010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ATH

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ATH et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipes-ath/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206682261010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ipes.ath@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ipes.ath@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ATHÉNÉE PROVINCIAL LEUZE-EN-HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur ATHÉNÉE PROVINCIAL LEUZE-EN-HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ath%C3%A9n%C3%A9e-provincial-leuze/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206690081010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et athenee.leuze@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > athenee.leuze@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TOURNAI

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TOURNAI et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipes-tournai/politique-de-confidentialite%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206696976010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ipes.tournai@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ipes.tournai@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE IESPP - INSTITUT PROVINCIAL PARAMÉDICAL

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Ecole fondamentale provinciale d'Application de Morlanwelz et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-iespp-tournai/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157206702891010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et iespp.tournai@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > iespp.tournai@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL - WALLONIE PICARDE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CEFA DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL - WALLONIE PICARDE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-cefa-wapi/politique-de-confidentialité-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157215062306010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CENTRE DE TECHNOLOGIE AVANCÉE - LEUZE EN HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CENTRE DE TECHNOLOGIE AVANCÉE - LEUZE EN HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-cta-leuze-automobile/politique-de-confidentialité-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157215067026010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET MÉTIERS DU CENTRE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET MÉTIERS DU CENTRE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipam/politique-de-confidentialité-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157215077071010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secretariat.amll@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secretariat.amll@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipeps-binche-carières-morlanwelz/politique-de-confidentialité-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157215096921010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et BinchePS.Secretariat@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > BinchePS.Secretariat@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE L'INSTITUT TECHNIQUE ET AGRICOLE DE LA PROVINCE DE HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT TECHNIQUE ET AGRICOLE DE LA PROVINCE DE HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ita-soignies/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216739496010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ita.soignies@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ita.soignies@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (ECAUSSINES)

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (Ecaussines) et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ecole-industrielle-et-commerciale-decaussinnes/politique-de-confidentialite/C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216742561010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secretariat.eice@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secretariat.eice@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE IETC PS

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur IETC PS et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE L'INSTITUT PROVINCIAL LISE THIRY (IPSMa PS)

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur L'Institut Provincial Lise Thiry (IPSMa PS) et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-lise-thiry/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216746726010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ipsma.ps@hainaut-promsoc.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ipsma.ps@hainaut-promsoc.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL DE PROMOTION SOCIALE DE LA PROVINCE DE HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT SUPÉRIEUR INDUSTRIEL DE PROMOTION SOCIALE DE LA PROVINCE DE HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-isips/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216752466010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secretariat.isips@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secretariat.isips@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE DE PROMOTION SOCIALE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE DE PROMOTION SOCIALE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ietsps/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216754931010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE PROMOTION SOCIALE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE PROMOTION SOCIALE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipetpps/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseignement/10157216760426010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ipetpps.farciennes@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ipetpps.farciennes@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE COURS DES MÉTIERS D'ART DU HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur COURS DES MÉTIERS D'ART DU HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-les-cours-des-m%C3%A9tiers-dart-du-hainaut/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216762211010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secretariat.cmah@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secretariat.cmah@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE PROMSOC MONS-BORINAGE - SECONDAIRE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur PROMSOC MONS-BORINAGE - SECONDAIRE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-promsoc-secondaire-mons-borinage/politique-de-confidentialite/C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157216766266010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et secondaire@promsoc.net avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > secondaire@promsoc.net

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE PROMSOC SUPÉRIEUR MONS-BORINAGE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur PROMSOC SUPÉRIEUR MONS-BORINAGE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-promsoc-sup%C3%A9rieur-mons-borinage/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157218668146010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et info.promsoc@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > info.promsoc@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INSTITUT PROVINCIAL D' ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur INSTITUT PROVINCIAL D' ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-ipeps-wallonie-picarde/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157218678586010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et ipeps.tournai@hainaut.be et ipeps.leuze@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > ipeps.tournai@hainaut.be et ipeps.leuze@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE D'ETUDIER EN HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur ETUDIER EN HAINAUT et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- > Les élèves et étudiants déjà inscrits
- > Les élèves et étudiants potentiels
- > Les anciens élèves et étudiants
- > Les parents
- > Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- > Les citoyens
- > Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- > des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- > des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- > des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- > des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- > des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- > des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- > Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- > Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- > Nom et prénom ou pseudonyme ;
- > Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- > Photographie de profil ou avatar ;
- > message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157218683566010>

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- > des photos ciblées ;
- > des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- > Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- > A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- > A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et communication.enseignement@hainaut.be avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- > communication.enseignement@hainaut.be
- > communication.enseignement@hainaut.be

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- > Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- > Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- > Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE FORMAT 21

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Format 21 et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédoophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issu(e) du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et format21@hainaut-promsoc.be

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- communication.enseignement@hainaut.be
- Format21@hainaut-promsoc.be

VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CMP HOUDENG

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CMP Houdeng et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédo-

giques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux

lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be et cmp@hainaut-promsoc.be

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- communication.enseignement@hainaut.be
- cmp@hainaut-promsoc.be

VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ESPACE FORMATIONS PONT-À-CELLES

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Espace Formations Pont-à-celles et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants

- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédoophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire

aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : communication.enseignement@hainaut.be

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon

la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- communication.enseignement@hainaut.be

VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web www.etudierenhainaut.be.

ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.